CLASSE DE PRECISION DES BALANCES

C'est en métrologie légale le rapport charge maximale de la balance sur l'échelon qui définit sa classe de précision.
L'indication de la classe d'une balance est une autre façon d'exprimer son niveau d'exactitude ou de connaitre la plage d'exactitude théorique (et aussi le nombre de divisions distinctes que l'appareil est censé pouvoir afficher)

Classe I : supérieur à 100 000 échelons
Les plus sensibles et plus précises, utilisées en laboratoires permettent de peser de articles d'un poids supérieur ou égal à 1 milligramme.

Classe II : inférieur ou égal à 100 000 jusqu'à 10 000 échelons
Pour joailliers et laboratoires, se déclinent en 2 types
1er - 1 à 50 milligrammes
2ème - supérieur ou égal à 100 milligrammes

Classe III : inférieur ou égal à 10 000 supérieur à 1 000 échelons
Commerces, bureau de poste, mesure en gramme, carats, livres ou onces

Classe IIII : inférieur ou égal à 1 000 échelons
Pour objets très lourds, véhicules

Exemple : balance de 120 g par 0,1 mg donne 120 g/0,0001g

Note :
Les balances analytiques sont habituellement classées I.
Les balances de précision, pharmacie, laboratoire d'analyse médicale, bijouterie en classe II.
Les balances industrielles et médicales en classe III, pèse personne, commerces.
Les balances ordinaires classe III